

PRÉREQUIS

- Savoir lire, écrire et compter
- Avoir des conditions physiques adaptées à l'exercice du métier d'ouvrier paysagiste

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice du métier d'ouvrier paysagiste
- Être en capacité d'intervenir dans la création ou le réaménagement d'espaces paysagers
- Savoir adapter son intervention en fonction de la diversité des situations et ce, dans le respect de l'environnement
- Utiliser l'ensemble des outils nécessaires à l'exercice du métier, dans le respect des règles de sécurité

DURÉE DE FORMATION ET CALENDRIER DE FORMATION

- Possibilité de passer la formation en 1 an (595 h) ou en 2 ans (805 h), à déterminer en fonction du positionnement et du parcours scolaire et professionnel du stagiaire, avec 350 h de stage en entreprise
- Entrée en formation par session, tout au long de l'année

PARCOURS DE FORMATION

- Individualisation du parcours de formation en fonction du parcours scolaire et professionnel du stagiaire
- Possibilité de valider des blocs de compétences indépendamment
- Possibilité de dispense de blocs de compétences (en fonction du parcours scolaire du stagiaire, voir *tableau des dispenses*)

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAI D'ACCÈS

- Contacter l'IREP pour obtenir l'ensemble des informations relatives à l'inscription en formation.
- Calendrier des entrées en formation validé par la DRAAF

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- La formation est prise en charge par les employeurs dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, dans le plan de développement des compétences ou par le CPF.

DÉCOUPAGE DE LA FORMATION

Bloc de compétences		Objectifs
UCG 1	Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale (<i>Français, Mathématiques, Informatique...</i>)	Communiquer oralement et à l'écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale Traiter des données mathématiques simples pour résoudre des situations problématiques de la vie professionnelle Utiliser les outils informatiques et de télécommunication courant de la vie professionnelle et sociale
UCG 2	Mobiliser des connaissances relatives au domaine civique, social et économique (<i>Droit du travail, des entreprises...</i>)	Mobiliser des règles de droit du travail pour en garantir leur respect Identifier les principaux acteurs et leurs attentes pour situer son activité dans son environnement économique, social et territorial

UCG 3	Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé en perspective de développement durable	Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles Mobiliser des connaissances pour prévenir les risques et préserver la santé humaine
UCO 1	Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces verts	Mobiliser des connaissances scientifiques relatives au végétal et au milieu Mobiliser les connaissances techniques et réglementaires relatives aux végétaux utilisés en aménagement paysager
UCO 2	Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier du paysage	Mobiliser les savoirs de base relatifs au fonctionnement des matériels utilisés sur les chantiers de paysage Mobiliser les connaissances techniques relatives aux engins, installations et matériaux utilisés sur les chantiers de paysage
UCS 1	Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager	Réaliser la tonte et l'entretien des gazons et surfaces enherbées Réaliser la taille des végétaux, Assurer le soin des végétaux Réaliser l'entretien et la maintenance des surfaces non végétales et des installations
UCS 2	Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager	Réaliser la mise en place des végétaux Réaliser la pose des éléments inertes Participer à l'installation d'un réseau d'arrosage
UCS 3	Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité	Conduire le tracteur et utiliser ses outils en toute sécurité Réaliser des travaux de terrassement Effectuer l'entretien courant des matériels roulants
UCARE 1	Taille des fruitiers	Préparation pour la taille Réaliser la taille d'arbres fruitiers
UCARE 2	Relation clientèle	Accueil et écoute du client Proposition et adaptation de l'offre en fonction de la demande

DISPENSES POSSIBLES

Diplômes détenus	UC dispensées
CAPA, BEPA, BPA	UCG1, UCG2
Autres diplômes de niveau 5 – CAP, BEP	UCG1, UCG2
Autres BPA Rénovés	UCG1, UCG2, UCG3
CAPA option « Travaux paysagers »	UCG1, UCG2, UCO1, UCO2
BEPA option « aménagement de l'espace », spécialité « travaux paysagers »	UCG1, UCG2, UCG3, UCO1, UCO2
Diplôme de niveau 4 (Bac) et supérieur	UCG1, UCG2

MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Partie théorique : apports théoriques, supports pédagogiques, projections
- Partie pratique : mises en situation en entreprise et dans un espace paysager dédié

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Évaluations tout au long de la formation, par le biais de tests d'évaluation et de mises en situation.
- 10 Blocs de compétences sont à valider pour l'obtention du diplôme.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences (validité 5 ans)
- Pour être éligible à la présentation au diplôme, le candidat devra attester d'un an d'expérience professionnel dans le domaine des espaces verts
- Validation finale par des épreuves écrites et orales (dossiers, jurys)
- Obtention du Brevet Professionnel Agricole (totale ou partielle)

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

- Néant

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

- Ouvrier qualifié en travaux d'aménagements paysagers dans des entreprises ou dans un service d'une collectivité du domaine des espaces verts
- Accéder à une formation
 - Bac Professionnel Travaux Paysagers

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION ET TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN (2021)



100 %

100 % des stagiaires qui se sont présentés à l'examen 2021 l'ont obtenu



100 % des stagiaires Espaces Verts (14) se sont déclarés satisfaits de la formation

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP (irep@institut-don-bosco.fr) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
 - ANDREBE Corinne - candrebe@institut-don-bosco.fr
 - JOUIN Sophie - sjouin@institut-don-bosco.fr
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

POUR CONTACTER L'IREP

Contactez le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : irep@institut-don-bosco.fr

Adresse : 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan
Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.